



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	MUSIC & CINÉMA AU CŒUR DU FESTIVAL MCM	
PARTENAIRE	ALCIMÉ FESTIVAL INTERNATIONAL MUSIC & CINÉMA MARSEILLE	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
Collèges (à partir de la 4 ^{ème}) et Lycées	Marseille et environs	Cinéma et audiovisuel/Musique
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUES ET CULTUREL DES ÉLÈVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAITRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</p> <p>Mettre en œuvre un processus de création</p> <p>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</p> <p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
<p>Rencontrer des oeuvres cinématographiques et musicales.</p> <p>Découvrir des lieux de création et de diffusion musicale et cinématographique.</p> <p>Rencontrer des réalisateurs, compositeurs, ingénieurs du son, monteur son, producteurs, acteurs, etc</p>	<p>Composer pour l'image.</p> <p>S'interroger sur le lien entre musique et image tout en manipulant le son de manière créative.</p>	<p>Comprendre les liens entre image et son.</p> <p>Comprendre le processus d'une création musicale associée à l'image.</p> <p>Aiguïser son esprit critique.</p>

PRÉSENTATION DU PROJET



Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et ALCIME, est proposée aux collèges et lycées de Marseille et des environs la possibilité de bénéficier durant tout l'année de projections et d'ateliers dont l'axe principal est de s'interroger sur la création musicale pour le cinéma, un terrain encore peu exploré.

L'association ALCIME qui porte le festival Music et Cinéma, a pour objectif de promouvoir et de développer la création cinématographique et la création musicale pour l'image dans toute sa richesse et sa diversité. Alcime développe des actions d'éducation et de formation en direction des élèves et des enseignants. Ces ateliers offrent aux jeunes de se plonger au cœur de l'histoire du cinéma et leur permet d'explorer les différents protagonistes issus de la chaîne de fabrication d'un film.

La politique artistique d'Alcime, axée sur la jeune création cinématographique et la création musicale pour l'image, est aujourd'hui unique en Europe. Alcime est un pôle d'éducation singulier et enrichissant de par sa thématique. L'audience globale du Festival est de 25.000 spectateurs dont 21 653 dans les salles. Parmi le public local, elle accueille près de 5 000 jeunes.

Ce projet s'appuie sur deux activités à réaliser pendant l'année et dont la finalité est une immersion au MCM (avril 2023) avec restitution.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Cette proposition pédagogique permettra de croiser à la fois la connaissance du processus de création général du film, avec un regard réflexif sur la musique à l'image. Il s'agira avant tout de parler de création, de ses codes, de ses usages, de sa construction et de son langage.

Les objectifs de ce projet sont :

- Découvrir les métiers de la chaîne de fabrication d'un film, notamment du côté du son et de la musique.
- Sensibiliser au processus de création d'un film
- Permettre aux élèves d'aiguiser leur esprit critique
- Susciter un intérêt et une curiosité pour la musique à l'image.

La première étape (2h) du projet est la projection d'un film dans lequel la musique joue un rôle essentiel, suivi d'un échange avec un professionnel du cinéma. Cette projection a lieu dans la salle de cinéma partenaire de l'établissement et du festival.

Propositions au choix :

- Plonger les élèves au cœur du processus de création d'une musique de film grâce à un atelier/projection autour du documentaire « Les saisons : genèse d'une musique de film » de Marie Massiani et Thierry Lebon autour du film de Jacques Perrin *Les saisons*.
- Choisir un film à analyser parmi trois genres cinématographiques (documentaire, animation, fiction) où la musique a un rôle essentiel.

La deuxième étape (4h ou 2x2H) : un atelier pratique avec un compositeur de musique de film dans lequel les élèves vont recréer la musique d'une partie du film projeté dans la première étape. Il s'agira de s'interroger sur le lien entre musique et image tout en manipulant le son de manière créative.

Sur un logiciel de musique (type BandLab ou Garaband) les élèves peuvent synchroniser différents éléments musicaux sur l'image (rythmiques, samples, mélodies, nappes sonores etc...). Chaque élève peut mélanger, déformer, superposer et couper chaque son. En les guidant techniquement et artistiquement, ils mettent progressivement en forme leur propre composition jusqu'à la restitution collective, permettant de découvrir les différentes approches de chacun. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences d'écriture ou d'interprétation musicale pour l'atelier de création.

Lieu : structure partenaire sur Marseille (conservatoire de musique Barbizet, La Fabulerie)

La troisième étape (2h): pendant le Festival qui se déroule à Marseille dans différents lieux partenaires (début avril) chaque classe viendra assistera aux projections d'un programme de courts métrages et à une rencontre privilégiée avec un professionnel du cinéma. À cette occasion, les élèves feront la restitution de leur propre création musicale travaillée dans l'atelier.

Le projet pourra concerner entre 5 et 8 établissements.

Une formation DAAC au PAF en public désigné sera associée à ce projet.

CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Responsable académique du domaine cinéma et audiovisuel
Muriel Benisty : daac.cinema@ac-aix-marseille.fr

Responsable Musiques actuelles
Peggy Rago : daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr

LES PARTENAIRES

Alcimé festival international music et cinéma Marseille (MCM)
Responsable éducation à l'image, MCM

Veronica San Juan: veronica@music-cinema.com

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :

mail professionnel nominatif prénom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

Une offre pass culture pourra être associée à ce projet pour les classes de la quatrième à la terminale. Cette offre devra être co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire et validée par le chef d'établissement.

Le déplacement sur le lieu du festival ou autre lieu en dehors de l'établissement est à la charge des établissements

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022.

Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.